

# CSE DU MARDI 26

## OCTOBRE

EFFECTIFS: au 30/09/2021	IC	ATAM	OP-APF	TOTAL INSCRITS	Dont apprentis + contrat pro	Détail apprentis: S.Généraux: 2
UP1	5	11	73	<b>89</b>		Log: 2
UP2	3		39	<b>42</b>	1	Méthodes :2
Services (+Log)	27	22	41	<b>90</b>	17	Finance: 2 – Achat: 2
JAT Mulhouse	0	0	9	<b>9</b>	0	RH / Direction: 4
S.H. A	0	0	15	<b>15</b>	0	HSE: 2
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>33</b>	<b>177</b>	<b>245</b>	<b>17</b>	Maintenance: 1

### COMAS SOURDINE/ COL-DE-CYGNE :

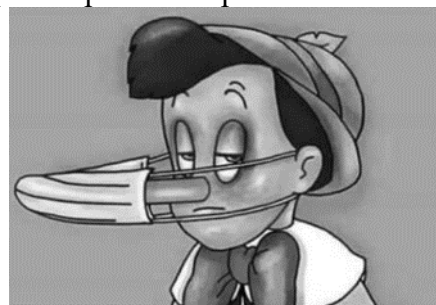
La direction annonce que le départ de la machine COMAS SOURDINE prévue pour la S48 à Jazsa est annulé et que cette installation sera finalement replacée à Allenjoie. Elle alimentera principalement les lignes X7/R8 et ligne Comas ce qui devrait garantir de l'activité pour 4 personnes. On pourrait se féliciter de ce revirement de stratégie mais ne nous leurrons pas, si la ligne comas va être transférée sur Allenjoie c'est que personne d'autres dans les nombreuses entreprises sollicitées pour reprendre la production n'en a voulu. Notre direction dans un précédent CSE disait vouloir s'en débarrasser car cela ne rapportait rien.

La direction veut nous faire prendre des vessies pour des lanternes. La CGT a demandé si un budget était alloué pour la rénovation de cette ligne qui était en train de tranquillement se délabrer. Espérons que la direction consacrera un budget conséquent pour la remise en état de cette ligne qui ne manquerait pas de dénoter dans l'usine moderne qu'est Allenjoie.

Autre annonce de la direction : STELLANTIS demande à la direction de délocaliser la ligne col de cygne 3 (CMP) à Trnava pour l'été prochain ce qui aura pour conséquence de supprimer entre 5 à 7 personnes.

Stellantis qui se gave d'argent public (de nos impôts donc) demande à un fournisseur français d'aller produire dans un pays dit low cost.

Acheter français qu'ils disaient !!!!! Les autres cols de cygnes qui sont principalement destinés à la plateforme EMP2 (STELLANTIS SOCHAUX ET MULHOUSE) devraient normalement aux dires de la direction rester à Allenjoie.



### RECLASSEMENT A ALLENJOIE/JIT SOCHAUX :

La direction dit avoir tenu compte des restrictions médicales des salariés et a étudié avec les chefs d'UAP des postes potentiels. Au jour de la réunion, elle affirme avoir vu 60% des salariés qui travaillent encore à Beaulieu et visent 100% en fin de semaine 44. Par contre, que les postes proposés soient déjà tenus par des salariés ne gênent aucunement la direction qui dit qu'elle organisera une rotation entre les salariés (1 semaine de travail ensuite 1 semaine d'A.P.L. D).

Ne serait-il pas plus judicieux de commencer à former sur Bavans les salariés qui travailleront ensuite dans le secteur Hydrogène sur Allenjoie ? Pour une fois les salariés bénéficieront de temps pour apprendre ce nouveau métier.

En ce qui concerne le repositionnement de certains salariés au JIT de Sochaux, la CGT émet des réserves au vu de la moyenne d'âge assez élevée des salariés, des restrictions médicales de certains et de la pénibilité liée au travail sur ce genre de site ; Le RH a annoncé qu'il ne forcerait pas un salarié qui ne souhaite pas aller à Sochaux et qu'il serait reclassé sur Allenjoie. Affaire à suivre.

## **NOUVELLE LIGNE DE SILENCIEUX (COMAS):**

la direction et de plus en plus incertaine quant à la date de livraison de cette nouvelle installation. A fin octobre, il manquait 14 automates sur cette ligne et Faurecia sollicite toutes ses usines qui seraient susceptibles de fournir des automates pour finaliser la fabrication de cette installation. La direction nous fait part de son sentiment de manque de transparence de la part de COMAS. La ligne n°3 sera très probablement la dernière à s'arrêter à Beaulieu, en décembre ? en janvier/février 2022 ? au regard de la situation la direction ne peut pas nous confirmer de date.



## **PRIME DE « DEMARRAGE » :**

la CGT a revendiqué une prime pour récompenser l'ensemble des salariés ayant grandement contribué au bon déroulement du déménagement et de la reprise, ce que la direction reconnaît d'ailleurs sans problème. Elle nous annonce qu'elle a bien récompensé au mois de septembre 18 salariés dont 9 cadres par le biais de primes. Tous les autres qui finalement n'auront pris que 3 semaines de congés à la demande de la direction et ont travaillé les premières semaines dans des conditions dégradées l'auront, contrairement à d'autres, fait gratuitement.

## **CSE EXTRAORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE**

la direction a profité du déménagement pour revoir l'attribution des différentes primes. Quelques salariés n'exerçant plus la fonction de gap Leader se sont vu retirer la prime et d'autres dans le même temps ayant pris de nouvelles fonctions l'ont obtenue.

Ce qui est difficilement compréhensible dans cette histoire c'est que la direction continue à demander à des ex-gap leader de faire les montages et les réglages sans avoir la prime.

La direction répond que ces personnes ont un coefficient de points correspondant à une fonction qui s'applique à certaines activités.

Nous avons demandé à la direction de nous présenter pour le prochain CSE les fiches de postes des différents coefficients.

Concernant la prime de déplacement celle-ci n'évolue pas, le montant forfaitaire est toujours le même 30.84 €. Ce qui change, c'est la part soumise à cotisation dans la prime qui diffère en fonction de vos kilomètres.

Pour bénéficier de la prime de déplacement il faut au moins avoir à faire 250 mètres et venir en voiture. Depuis un certain temps dans les ateliers se propageait une rumeur : « prière de prendre tous ses congés d'ici la fin de l'année ». La direction nous a rappelé que seul avait été demandé de prendre les jours de RTT Collective et Individuelle avant la fin de l'année. Cette demande aurait-elle un lien avec la requête de la D.I.R.E.C.C.T .E concernant la demande APLD faite par Faurecia !!!

Les autres congés payés et anciennetés seront à prendre avant fin mai 2022.

Si vos superviseurs ou responsables vous demandent de prendre vos jours de congés payés avant la fin de l'année ça veut dire qu'ils n'ont pas eu l'information correcte où qu'ils ne l'ont pas comprise. Dans ce cas contactez nous et nous leurs rappelleront ce qui a été dit en réunion.

## **NOUVELLE USINE/NOUVELLE DEMISSION**

Contrairement à ce que pense notre direction ce n'est pas parce que nous travaillons dans une usine neuve que nos conditions de travail sont devenues idylliques. Il suffit de voir les démissions chez les cadres et l'absentéisme dans les autres catégories pour s'en rendre compte. Le mal-être chronique, la non-reconnaissance, la désorganisation, les ordres et contre-ordres se succédant ne sont pas restés à Beaulieu. Malheureusement la situation ne s'arrangera pas puisque la direction continue de faire la sourde d'oreille aux problèmes que nous remontons.

